DLP 11-10-96026370

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Cultures Spéciales

REGION CENTRE

Jo+P

Supplément N° 16 au Bulletin technique N° 12 — 10 Mai 1994

- EDITION VIGNE 8 -

SITUATION VEGETATIVE :	Bonne reprise sur vignes faiblement touchées par le gel.
SITUATION PHYTOSANITAIRE :	Assurez la protection contre Mildiou, Black-rot, Oïdium, Erinose et Acariose.
VERS DE LA GRAPPE :	Faibles captures dans les pièges répartis sur le vignoble.
GRELE :	Conduite à adopter en cas de chute de grêle.
CONCOURS MILDIOU :	Il est ouvert, et nous remercions d'avance tous les participants.

* STADES PHENOLOGIQUES *

Dans les vignes non gelées, le stade 12 (5 à 6 feuilles étalées) est observé quel que soit le cépage.

* SITUATION DU VIGNOBLE *

Avec des températures moyennes proches des normales saisonnières, la végétation reprend son activité sur parcelles moyennement touchées par le gel. Par contre, sur les ceps dont les bourgeons principaux ont été détruits, la reprise des contre-bourgeons est lente, voire nulle.

Le 07 Mai, des pluies d'orage ont été enregistrées (de 9 mm sur Fleury les Aubrais -45-à 30 mm dans le Sancerrois -18-), accompagnées de violents coups de vent, et, localement, de grêle n'occasionnant pas de dégâts.

* MILDIOU *

Des contaminations ont eu lieu dans tous les secteurs touchés par les pluies d'orage du 07 Mai.

Si votre vigne ne dispose plus d'une protection anti-mildiou efficace, à savoir dans les situations suivantes :

- pas encore de traitement réalisé,
- dernier traitement lessivé par une pluie supérieure à 25 mm,
- dernier traitement datant de plus de 12 jours,

intervenez le plus tôt possible avec un produit systémique à base de phosétyl-Al (MIKAL, RHODAX).

Dans le cas contraire, votre vigne est encore protégée : attendez l'annonce de nouvelles pluies pour intervenir.

28 45 41 37 18 36

direction régionale de l'agriculture et de la forêt

P48

ARBORICULTURE : 250 F
VITICULTURE : 220 F
CULTURES LEGUMIERES : 220 F

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.86.36.24 - Fax 38.84.19.79

SPV

* BLACK - ROT *

En situations à risque, tenez compte de la protection anti-mildiou pour utiliser un produit également efficace contre le Black-Rot (voir liste de produits dans notre bulletin du 27 Avril).

Les pluies d'orage violentes accompagnées de vent sont particulièrement favorables aux contaminations.

* OIDIUM *

Avec le stade 09 (2 à 3 feuilles étalées) atteint, une intervention précoce avec du soufre mouillable (10 à 12 kg/ha) permettra une lutte complémentaire contre l'Excoriose , l'Acariose et l'Erinose.

* ERINOSE *

Fortes attaques observées sur de nombreuses régions viticoles:

- Quincy (18)
- Francueil, Panzoult et Vouvray (37)
- Mesland, Oisly, St Julien de Chédon (41).

Intervenez avec du soufre mouillable ou poudrage.

* ACARIOSE *

Quelques symptômes ont été observés dans le Sancerrois : même préconisation que pour l'Erinose.

En cas de fortes attaques, l'utilisation d'un acaricide spécifique pourra être envisagée (voir tableau des produits utilisables dans notre bulletin N° 5 du 23 mars 1994).

Attention toutefois à la confusion possible entre les dégâts d'Acariose et des phénomènes de débourrement irrégulier dans des parcelles fortement gelées.

* VERS DE LA GRAPPE *

A partir du 04 Mai, avec la fin de la période chaude, les captures d'Eudémis et de Cochylis ont régressé et se maintiennent à un niveau plus faible.

Les premières pontes ne devraient pas être observées avant la fin de cette semaine.

Il est encore trop tôt pour intervenir.

* GRELE *

Intervenez dans la journée même, au plus tard dans les 24 heures suivant la chute de grêle pour assurer la protection des plaies et aider à leur cicatrisation avec un produit contenant:

captane	500 g m.a./hl (Nb Spéc)
folpel	300 g m.a./hl (Nb Spéc)
dichlofluanide	250 g m.a./hl (EUPARENE)

* CONCOURS MILDIOU *

Le concours est ouvert à tous.

Il consiste à nous adresser la première tache de Mildiou observée sur feuilles. Cet échantillon sera placé dans du journal et mis dans un sac en plastique ; indiquez : nom, prénom, téléphone, lieu et date de prélèvement, cépage.